

DEL-2020-59

L'An deux mille vingt, le vingt février, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 11/02/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes LUTZ, FRANCESCHI.

MM AMOUDRY, ALLARD, BACHELLARD, BARDET, BAUD-GRASSET, BILLET, BLONDIAUX, BOISIER, BONDURAND, BOSSON F, BOURGEOUX, BUFFLIER, CALMUS, CATALA, CHAUTEMPS, CIABATTINI, DEMOLIS, DESCHAMPS, DEROUSSIN, DESILLE, DREYON, DUCROZ, FOURNIER, FRANCOIS, GOLLIET-MERCIER, GRANDCHAMP, GYSELINCK, HERISSON, JACQUES, LANDAIS, MILON, MONATERI, MUGNIER, OGIER, PAPEGUAY, PELISSIER, PEUGNIEZ, RICHARD, ROGUET, SCHEVENEMENT, SIBILLE, STEYER, VICAT, VILLET.

Suppléants :

MM CHENEVAL, CURTET, FORAY, VIOLETTE.

Avait donné pouvoir :

MM BESSON, BOSLAND, BOUCHET, BURNET, COUTIER, FAVRETTO, GILLET, HEISON, LAMBERT, MACHARD, MAURIS-DEMOURILOUX, PEILLEX, POUCHOT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BERTHIER, DUBY-MULLER, METRAL, MUFFAT.

MM AYEY, BAUD, BERNARD, BILAVARN, CAMPART, CHARRAT, CHESSEL, DEAGE, DUSSAIX, FAVRE-VICTOIRE, FILLON, FOUQUET, GAMBARINI, GUENAN, GUIRAUD, HERVE, LAGGOUNE, LAPERROUSAZ, LAPRAZ, LOMBARD, MAURE, MONET, MOUCHET, PACORET, PAGET, PERRET A, PERRET G, PETIT, PITTE, RUDYK, SERMET-MAGDELAIN, TRIVERIO, VANDERSCHAEGHE.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure Départementale.

Mmes ASSIER, BOSSON, CERDA, CHATELET, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR, MM SCOTTON, BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, LOCHARD, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIOLLET : du SYANE.

Membres en exercice : 96
Présents : 50
Représentés par mandat : 13

Objet : NUMERIQUE - RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE TRES HAUT DEBIT DEPARTEMENTAL EN FIBRE OPTIQUE - INTEGRATION DE LA COMMUNE DE SALLANCHES DANS LE PROJET SYANE

Exposé du Président,

Conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie, la commune de SALLANCHES a lancé, dès 2010, le déploiement et l'exploitation de réseaux fibres optiques FTTH et FTTO sur son territoire.

Elle s'appuie pour cela sur sa Régie municipale « Gaz Electricité de Sallanches », à qui elle a délégué l'exercice de la compétence communications électroniques.

En septembre 2019, la commune de SALLANCHES et sa Régie ont engagé une réflexion pour étendre le réseau fibre optique communal, avec l'objectif de déployer le FTTH sur l'ensemble du territoire de la commune, et d'y voir se déployer une offre de services diversifiée (opérateurs nationaux et alternatifs).

C'est dans ce cadre que des échanges sont intervenus avec le Syndicat, dans le but d'évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une éventuelle intégration de la commune de SALLANCHES dans le Réseau d'Initiative Publique (RIP) Très haut débit du SYANE.

La commune a ensuite exprimé son souhait de rejoindre le projet du SYANE, via transfert de la compétence « Communications Electroniques » au Syndicat. Ce transfert, qui pourrait intervenir en septembre 2020, serait accompagné d'une mise à disposition du réseau existant, ou sa cession, au SYANE.

Les modalités techniques, juridiques et financières restent à préciser mais il apparaît que l'intégration de SALLANCHES dans le projet du SYANE n'est pas de nature à en déstabiliser les équilibres financiers et de planning.

L'objectif de principe est d'intégrer l'ensemble du territoire de SALLANCHES dans le périmètre de la phase 2 des déploiements SYANE, et ainsi de viser une couverture complète de la commune avant la fin de l'année 2024.

Les réseaux transférés au SYANE, ou à construire, seraient intégrés dans la délégation de service public du SYANE, pour l'exploitation et la commercialisation auprès des opérateurs de services télécom.

Une délibération de principe sur l'intégration de la commune de SALLANCHES au projet du SYANE, et du transfert de la compétence, sera proposée lors de la prochaine réunion du Conseil municipal de la commune.

Les membres du Comité sont invités :

1. à donner un accord favorable de principe pour l'intégration de la commune de SALLANCHES dans le projet de Réseau d'Initiative Publique Très haut débit du SYANE, via le transfert de la compétence « Communications Electroniques »,
2. à autoriser le Président à mener toutes les démarches nécessaires permettant de préciser les modalités techniques, juridiques et financières de cette intégration, étant entendu que le transfert effectif de la compétence, et les modalités associées, feront l'objet d'une délibération distincte.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P AMOUDRY.

